Mode opératoire de la collecte

Conibi élargit son service de collecte et valorisation des consommables d'impression usagés aux pays du Benelux. Ce mode opératoire simple et pratique présente les étapes à suivre pour ouvrir un compte et être collecté.

OUVERTURE DE COMPTE

Signature du contrat
Chaque site à collecter doit signer un contrat avec Conibi.
Pour accéder à ce contrat, rendez vous sur le site **conibi.eu** et cliquez sur le bouton "Ouvrir un compte".

Informations à renseigner sur le formulaire
- Nom de l'entreprise,
- Adresse complète,
- Horaires d'ouverture du site à collecter,
- Volume estimé de consommables à collecter annuellement,
- Contacts et coordonnées : demandeur, contact sur place, contact comptabilité.

Confirmation d'ouverture de compte
Une fois le compte validé, vous recevrez un courriel de confirmation comprenant :
- Les tarifs Conibi,
- Les conditions générales de vente,
- Les bonnes pratiques de la collecte à 0€,
- Le formulaire de demande de collecte,
- Une signalétique à imprimer et à placer au-dessus du point d'apport des consommables.

DEMANDE DE COLLECTE

Formulaire de demande
Après l'ouverture de votre compte, vous recevez un formulaire spécifique pour chaque demande de collecte.

Utilisation des contenants pour la collecte initiale
Pour votre première collecte, vous pouvez utiliser vos propres contenants :
- Type carton de déménagement standard,
- Propre, robuste et, une fois rempli, d'un poids maximum de 20 kg.

Pour les collectes suivantes, vous recevrez gratuitement des contenants Conibi.

Soumission de la demande
- Remplissez le formulaire de demande de collecte,
- Envoyez-le par courriel à **conibi@conibi.eu**,
- Précisez le nombre de contenants à collecter et le nombre de contenants vides à livrer.

Accusé de réception
Une fois votre demande reçue, Conibi vous enverra un accusé de réception confirmant :
- La prise en compte de votre demande,
- La transmission des informations à votre collecteur pour l'enlèvement des contenants pleins et la livraison des contenants vides,
- Une notification indiquant que Conibi reprendra contact pour vous informer de la date de passage définie par le collecteur.

Informations complémentaires
- Traçabilité : après le tri de chaque collecte, vous recevrez un "bordereau de suivi des consomables usagés (BSCU) par courriel.
- Bonnes pratiques de la collecte : elles sont disponibles sur le site **conibi.eu**, page "Ressources"
- "Point d'apport" : affichez cette signalétique au-dessus de vos contenants pour informer vos équipes.

BESOIN D'AIDE ?

Conibi reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et s'engage à valoriser vos consommables conformément à ses principes d'économie circulaire.
N'hésitez pas à nous adresser un courriel à **conibi@conibi.eu** ou à nous appeler au +33 180 90 33 33 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30)

Conibi
SAS au capital de 762 000 €
SIRET 429 225 683 00029 Bobigny - N° TVA FR24429225683
22 avenue des Nations - Bât. Le Rimbaud - 93420 Villepinte - France
+33 180 90 33 33 - www.conibi.eu - conibi@conibi.eu

Sept. 2026